

La sélection sévit, l'université publique se tarit !

Mobilisons-nous !

(Communiqué intersyndical de l'Université de Strasbourg, le 9 décembre 2021)

Le mercredi 15 décembre, à 14h se tiendra le CA (Conseil d'Administration) de l'Université de Strasbourg qui décidera de trois mesures phares : la mise en place de **la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étranger-e-s, les capacités d'accueil** en licence et en master, et le **budget 2022** de l'université.

Les frais différenciés pour les étudiant-e-s étrangers hors Communauté européenne (2770€ pour une année en licence, 3770€ en Master) constituait déjà une mesure annoncée en 2018 par le Ministère de l'ESR (Enseignement Supérieur et de la Recherche) dans le cadre du programme "Bienvenue en France". Ce programme, qui affiche la prétention de promouvoir l'attractivité des universités françaises, est en réalité un projet de casse du service public qui vise à **soumettre l'université aux exigences marchandes**.

Loin d'être une mesure isolée, ces frais différenciés s'inscrivent dans le sillage de toutes les mesures visant à accentuer la **sélection** dans l'enseignement supérieur (Parcoursup, etc.). Mais elle a ici des implications discriminatoires spécifiques du fait qu'elle pénalise avant tout les ressortissants de pays économiquement dominés.

Ce mercredi 15 décembre, le CA se prononcera sur les modalités d'exonération de ces frais différenciés à l'université de Strasbourg. En reportant sur les universités l'obligation de faire des choix éthiquement inadmissibles, l'État croit pouvoir se défaire de sa politique discriminatoire et de son manque flagrant d'investissement dans l'université et la recherche publique. Nous demandons par conséquent à la présidence et aux élus des conseils centraux de faire savoir publiquement qu'ils n'entendent pas se laisser imposer un plafond d'exonération aussi arbitraire qu'inepte.

Pour ce qui est des **capacités d'accueil**, malgré la hausse continue de bachelier-e-s, cela fait plusieurs années que les capacités d'accueil des universités stagnent (si elles ne sont pas revues à la baisse). La conséquence en est que les bachelier-e-s sont conduit-e-s vers des emplois précaires, des écoles privées profitant de ces carences du service public ou alors restent simplement sans aucun débouché (les "sans-facs"). Face à cette pénurie de places qu'il a lui-même engendrée, le Ministère fait constamment l'éloge de la sélection comme remède miracle. Il prévoit déjà d'étendre **Parcoursup au niveau Master**.

Face à la restriction de l'accès à l'université, face à la dégradation des conditions d'études et de travail, nous invitons l'ensemble des étudiant-e-s et du personnel de l'université à se mobiliser pour exiger l'exonération totale et sans conditions des frais différenciés pour les étudiant-e-s étranger-e-s ainsi que **des capacités d'accueil et des moyens humains et financiers en adéquation avec les besoins réels, à savoir un budget et une campagne d'emploi à la hauteur de ces besoins**.

Nous appelons toutes et tous à un rassemblement le mercredi 15 décembre à partir de 13h30 devant la faculté de Droit pour demander aux membres du CA qu'ils s'opposent à la mise en place des frais différenciés pour les étudiant-e-s étranger-e-s ainsi qu'à la sélection à l'Université !

Signataires : Solidaires étudiant-e-s Alsace, FO ESR 67, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SES-CGT, SNTRS-CGT, Sud Éducation Alsace, CNT-STP67, UNEF, L'Alternative Étudiante Strasbourg